

FREN 3414 : SOCIOLINGUISTIQUE DU FRANÇAIS
Automne 2019

Coordonnées

Courriel¹ : emilie.urbain@carleton.ca
Téléphone (bureau) : (613) 520 – 2600 ext. 2173
Bureau : Dunton Tower, 1611

Heures de cours

Mardi, de 14h35 à 17h25

Heures de bureau

Mercredi et vendredi, de 13h30 à 14h30 ou sur rendez-vous

Description du cours

Le français, une réalité hétérogène. Approche variationniste, qualitative et quantitative, de l'étude du français dans ses dimensions dialectales, sociales et stylistiques. Variations intra-individuelles et entre individus. Facteurs externes de la variation interne du français. Diversités du français.

Prérequis : FREN 2401 ou permission du département

Objectifs

À la fin de ce cours, l'étudiante ou l'étudiant pourra :

- Comprendre la dimension sociale de la langue, c'est-à-dire les liens entre phénomènes linguistiques et phénomènes sociaux. Connaître les principes de base de la sociolinguistique.
- Illustrer les intersections entre pratiques linguistiques et catégories sociologiques (classe sociale, âge, genre, ethnicité).
- Décrire les valeurs et les profits inégaux rattachés aux langues et leurs usages.
- Comprendre et décrire les enjeux d'identité et de pouvoir rattachés à la langue : valeurs inégales des langues et des variétés de langues sur les marchés linguistiques.

¹ Les communications par courriel reçoivent généralement une réponse dans un délai raisonnable, le plus souvent dans les 24 à 48h suivant leur réception, pour peu qu'elles soient envoyées pendant la journée les jours ouvrables (de semaine). Le courriel devrait être utilisé surtout pour des demandes concernant l'organisation du cours ou des questions administratives. En ce qui concerne la matière ou les travaux, et pour toute question demandant une réponse élaborée substantielle, il est préférable de poser les questions en face à face. Toute communication électronique devra être faite par l'intermédiaire de l'adresse @carleton.ca de l'étudiant.e.

Thèmes abordés dans le cours

1. Introduction : la variation linguistique et l'approche sociolinguistique

- Une approche sociale de la langue
- Intersections entre pratiques linguistiques et catégories sociales (langue et genre, langue et classe sociale, langue et ethnicité, etc.)
- Stéréotypes et préjugés linguistiques
- Variation linguistique et évaluation sociale

2. Langue et identité

- La langue comme appartenance à un groupe
- L'accent comme marqueur identitaire
- L'authenticité linguistique

3. Langue et norme

- Types de norme linguistique
- Réseaux sociaux
- Codification et standardisation linguistiques
- Débats sociaux et réformes linguistiques
- Attitudes et insécurité linguistiques

4. Langue et pouvoir

- Marché linguistique
- Langue légitime : capital et prestige
- Domination et discrimination
- Aménagement et politique linguistique

5. Enjeux sociolinguistiques de la francophonie canadienne

- Minorisation, politiques linguistiques et aménagement linguistique au Canada
- Bilinguisme, plurilinguisme, contacts linguistiques
- Insécurité et légitimité linguistiques dans les communautés francophones minoritaires

Approche pédagogique

L'enseignement se déroulera en alternant des sections de leçon magistrales (où la professeure expose des points de théories et des concepts linguistiques) et de la pédagogie active (des sections du cours où les étudiant.e.s doivent mettre en pratique les concepts exposés au travers d'exercices, de réflexion, de discussions et d'activités de groupes). La présence en salle de classe est donc indispensable pour bien réussir le cours puisque la majorité des séances du cours comprendront des exercices pratiques

qui permettent à l'étudiant.e de maîtriser et de s'approprier les concepts et les outils d'analyse sociolinguistiques.

Les lectures obligatoires tirées des ouvrages de référence en bibliographie seront à faire au fur et à mesure de l'avancement des séances.

Des présentations power point, des vidéos et/ou des notes de cours agiront à titre de compléments. Elles seront disponibles le cas échéant sur la plateforme CuLearn. Veuillez noter que ces supports ne sont pas exhaustifs. Ils ne remplacent donc pas la prise de notes par l'étudiant.e.

Exigences

Lectures obligatoires (sur la plateforme en ligne du cours), discussions actives et exercices d'analyse (corpus, bandes sonores, images et vidéos) et de réflexion. Le calendrier des lectures obligatoires sera mis en ligne sur CuLearn lors de la première semaine de cours.

Modalités d'évaluation

- **Travaux pratiques** **20%**
 - Une série de travaux pratiques seront effectués en classe ou à la maison, seuls ou en équipes. Le but de ces travaux est d'approfondir la compréhension de la matière ou des lectures, mettre en application les outils d'analyse ou pousser plus loin la réflexion amorcée en classe.
- **Examen** **30%**
 - Rédaction en classe sans notes de cours : combinaison de questions fermées et ouvertes
 - Date de remise : **15 octobre**
- **Compte rendu de lecture** **15%**
 - Résumé-synthèse d'un article scientifique (travail à compléter à la maison)
 - Max. 1000 mots
 - Date de remise : **12 novembre**
- **Projet de recherche : enquête sur le paysage linguistique** **35%** (5% pour la présentation orale, lors de la dernière séance de cours) et 30% pour le travail écrit, à remettre le 6 décembre.
 - Les étudiant.e.s auront à mener, en groupe de 2 ou 3, une enquête sociolinguistique sur le paysage linguistique de la grande région de la capitale nationale (Ottawa-Gatineau). À l'occasion de cette enquête, il s'agira de documenter et d'analyser l'affichage commercial (et, éventuellement, public) dans une perspective sociolinguistique.
 - Présentation orale des résultats devant la classe.
 - Remise d'un travail écrit présentant les résultats de l'enquête.

Bibliographie sélective :

Blanchet, Philippe (2000), *La linguistique de terrain : méthode et théorie. Une approche ethno-sociolinguistique*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes.

Blanchet, Philippe (2015), *Discriminations : combattre la glottophobie*. Paris, Textuel.

Bourdieu, Pierre (2001). *Langage et pouvoir symbolique*. Paris, Fayard, Collection Points.

Boyer, Henri (2002), *Introduction à la sociolinguistique*. Paris, Dunod.

Calvet, Louis-Jean (2005). *La sociolinguistique*. Paris, Presses universitaires de France, Collection Que sais-je ? Presses universitaires de France, (5^e édition).

Calvet, Louis-Jean (1999), *Pour une écologie des langues du monde*. Paris, Plon.

Gumperz, John. (1989), *Engager la conversation*. Paris, Les Éditions de Minuit.

Heller, Monica (2002), *Éléments d'une sociolinguistique critique*. Paris, Didier.

Heller, Monica et Normand Labrie (2003), *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*. Cortil-Wodon, Éditions Modulaires Européennes.

Klinkenberg, Jean-Marie (2015). *La langue dans la cité. Vivre et penser l'équité culturelle*. Liège, Les Impressions Nouvelles.

Labov, William (1976), *Sociolinguistique*. Paris, Éditions de Minuit.

Lodge, Anthony (1997), *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*. Paris, Fayard.

Moreau, Marie-Louise (1997), *Sociolinguistique. Concepts de base*. Liège, Mardaga.

Ressources en ligne :

<http://www.bibliographie-sociolinguistique.com>

Bulot, Thierry, Blanchet, Philippe (2011), *Dynamiques de la langue française au 21^{ème} siècle : une introduction à la sociolinguistique*, www.sociolinguistique.fr

L'échelle de notation de Carleton se trouve à

<http://calendar.carleton.ca/undergrad/regulations/academicregulationsoftheuniversity/acadregsuni v2/#2.3>

Le règlement départemental sur la qualité de la langue (s'applique aux devoirs faits à la maison) : La qualité et la rigueur de l'expression écrite (orthographe, grammaire, ponctuation, etc.) font l'objet d'une évaluation (25% de la note) pour les travaux écrits. Vous pouvez obtenir de l'aide auprès du service de soutien du département de français (1608 DT).

Dates à retenir :

Semestre d'automne 2019

Semaine du 2 septembre : reprise des cours

Semaine du 14 octobre : examen le 15 octobre

Semaine du 21 octobre : pas de cours, fall break

12 novembre : remise du compte-rendu de lecture

Semaine du 2 décembre : dernière semaine de cours, le mardi 3 décembre est notre dernière séance du semestre, présentation orale des résultats de votre enquête de terrain

6 décembre : remise de la version finale des travaux de semestre

RAPPEL DES RÈGLEMENTS UNIVERSITAIRES

Formal Exams

Students are expected to be available for the duration of a course including the examination period. Dates and deadlines are made available to students in the Carleton University Undergraduate Calendar well in advance of registration. **No formal examinations will be informally accommodated.** All deferral requests have to go through the registrar's office : <https://carleton.ca/registrar/special-requests/deferral/>

Plagiarism

The University Senate defines plagiarism as “*presenting, whether intentionally or not, the ideas, expression of ideas or work of others as one’s own.*” This can include:

- reproducing or paraphrasing portions of someone else’s published or unpublished material, regardless of the source, and presenting these as one’s own without proper citation or reference to the original source;
- submitting a take-home examination, essay, laboratory report or other assignment written, in whole or in part, by someone else;
- using ideas or direct, verbatim quotations, or paraphrased material, concepts, or ideas without appropriate acknowledgment in any academic assignment;
- using another’s data or research findings;
- failing to acknowledge sources through the use of proper citations when using another’s works and/or failing to use quotation marks;
- handing in “substantially the same piece of work for academic credit more than once without prior written permission of the course instructor in which the submission occurs.”

Plagiarism is a serious offence which cannot be resolved directly with the course’s instructor. The Associate Dean of the Faculty conducts a rigorous investigation, including an interview with the student, when an instructor suspects a piece of work has been plagiarized. Penalties are not trivial. They can include a final grade of “F” for the course.

Useful services available to students

Service de soutien du département de français (1608 DT, 16^e étage, Dunton Tower)
Academic Writing Centre and Writing Tutorial Service (4th Floor, Library, 613-520-6632)
Student Academic Success Centre (SASC, 302 TB, 613-520-7850)
Learning Commons (4th Floor, Library, 613-520-2600, ext.1125)

Requests for Academic Accommodation

You may need special arrangements to meet your academic obligations during the term. For an accommodation request, the processes are as follows:

Pregnancy obligation

Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf

Religious obligation

Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. For more details, visit the Equity Services website: carleton.ca/equity/wp-content/uploads/Student-Guide-to-Academic-Accommodation.pdf

Academic Accommodations for Students with Disabilities

If you have a documented disability requiring academic accommodations in this course, please contact the Paul Menton Centre for Students with Disabilities (PMC) at 613-520-6608 or pmc@carleton.ca

for a formal evaluation or contact your PMC coordinator to send your instructor your Letter of Accommodation at the beginning of the term. You must also contact the PMC no later than two weeks before the first in-class scheduled test or exam requiring accommodation (if applicable). After requesting accommodation from PMC, meet with your instructor as soon as possible to ensure accommodation arrangements are made. carleton.ca/pmc

Survivors of Sexual Violence

As a community, Carleton University is committed to maintaining a positive learning, working and living environment where sexual violence will not be tolerated, and its survivors are supported through academic accommodations as per Carleton's Sexual Violence Policy. For more information about the services available at the university and to obtain information about sexual violence and/or support, visit: carleton.ca/sexual-violence-support

Accommodation for Student Activities

Carleton University recognizes the substantial benefits, both to the individual student and for the university, that result from a student participating in activities beyond the classroom experience. Reasonable accommodation must be provided to students who compete or perform at the national or international level. Please contact your instructor with any requests for academic accommodation during the first two weeks of class, or as soon as possible after the need for accommodation is known to exist. <https://carleton.ca/senate/wp-content/uploads/Accommodation-for-Student-Activities-1.pdf>

For more information on academic accommodation, please contact the departmental administrator or visit: students.carleton.ca/course-outline